



Négociation égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



Le 10 mai 2022

Déclaration CGT AFPA

Les négociations pour un accord égalité entre les femmes et les hommes ont démarré avec des propositions CGT ambitieuses sur de nombreux sujets.

Certaines idées sont reprises partiellement par la direction, **ce qui pour la CGT est l'occasion de faire gagner de nouveaux droits pour toutes et tous.**

Pour autant, ces bonnes intentions sont gâchées par une rédaction approximative, réductrice, voire contraire aux valeurs portées par notre organisation syndicale ou par la loi.

Encore un accord ponctué de copier-coller hasardeux, qui n'apportent strictement rien de plus pour les salarié·es. Certaines mesures ne sont que des paraphrases pour garantir le seul respect de la loi, un comble ! **Nos accords ne doivent pas réécrire la loi !!!**

Faut-il encore passer notre temps à faire retirer des paragraphes qui ne sont visiblement là uniquement que pour combler un vide de mesures concrètes et ambitieuses ?

Faut-il que les salarié·es victimes d'inégalité de salaire acceptent de faire le deuil d'un rattrapage de la perte accumulée depuis de nombreuses années, sous prétexte d'un budget contraint ?

Pour la CGT, le préjudice subi ne pourra trouver d'issue que par une enveloppe dédiée pour **compenser toutes les inégalités constatées** en tenant compte de l'ancienneté de l'inégalité de salaire, avec un rattrapage dès le constat.